

FACTURE N° 4070015
INTERVENTION PLANIFIEE 509
N/REF : 1/06/2024 50H37 C:001065 I:00650
V/REF : GB0035

SDC 'Penfeld Avant Port 1'
C/O ELG ESVAN
8 RUE DU DOCTEUR LE NOBLE
29200 BREST

IMMEUBLE : PENFLED AVANT PORT 1
3/5, RUE DE LA POINTE
1 RUE DE TOULON
29000 BREST

Guipavas, le 02 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°3 RUE DE LA POINTE - GAINES COLLECTIFS ET VS
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : Mme J. DURIEZ

AFFICHAGE (PLUS D'AFFICHAGE EN PLACE A NOTRE ARRIVÉE)

INTERVENTION DU 27/06/2024
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RAMONAGE DES CONDUITS COLLECTIFS
RAMONAGE DES GAINES VENTILATION
NETTOYAGE CHANTIER

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : VIGIK POUR ACCÉDER A L'IMMEUBLE OK MAIS CAVE FERMÉE

NOUS N'AVONS PAS PUEFFECTUER L'ENTRETIEN COMME PRÉVU MALGRÉ L'AFFICHAGE
LES CLÉS FOURNIES

NOUS VOUS INFORMONS QUE LA FACTURATION DU CONTRAT EST MAINTENUE

CEPENDANT, AFIN DE COMPLÉTER L'ENTRETIEN, NOUS DEVONS PLANIFIER UN
SECOND PASSAGE EN DEHORS DU CADRE DU CONTRAT ACTUEL

POUR ÉVITER TOUT AUTRE DÉSAGRÉMENT, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE NOUS
AURONS BIEN ACCES AUX INSTALLATIONS LORS DE NOTRE PROCHAINE VISITE.

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 02/07/24 a 08H59 Mme J. DURIEZ

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ramonage Conduits Collectifs + VS	1	161,22	161,22
	TOTAL H.T.			161,22
	T.V.A. a 10,00%			16,12
	TOTAL T.T.C.En EURO			177,34

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.

Guipavas, le 02 janvier 2024

Objet : Revalorisation 2024

Madame, Monsieur,

Cher client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2023 dans la continuité de 2022, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Bien que le coût de certains produits ait évolué de manière plus importante que l'inflation, nous avons pris la décision de limiter notre augmentation tarifaire à celui de l'évolution de l'indice des prix entre décembre 2022 et décembre 2023.

De ce fait, nous vous informons de l'application d'une revalorisation tarifaire de 3,8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Eric LOCATELLI
Directeur Général

